



# annulation frais de saisie bancaire par huissier

Par **Yo 800**, le **24/01/2020** à **12:08**

Bonjour,

Ayant subit une affaire d'extroquerie d'avocat, je suis actuellement en recherche de l'huissier qui a demandé à ma banque de ne pas appliquer les frais bancaires sur une saisie qui aurait du être suspendue suite à une nouvelle procédure. (ce n'est pas l'huissier de la partie adverse que je connais biensur, mais celui mandaté en ma faveur par l'avocat mystère)

Comment puisse-je retrouver l'huissier qui est intervenu sur mes comptes en ma faveur afin qu'il me dise quel avocat l'a mandaté.

Bien cordialement.

Par **youris**, le **24/01/2020** à **13:40**

bonjour,

il faut poser la question à votre banque qui connait l'huissier qui aurait fait cette demande.

si la saisie attribution a effectivement eu lieu, même si celle-ci était injustifiée, votre banque peut vous compter des frais pour le travail effectué.

salutations